

SENSIBILISATION AUX RISQUES ÉLECTRIQUES



l'ensemble du personnel (y compris temporaires, intérimaires).



4h00



de 4 à 10 employés maximum par session

Le stagiaire doit savoir parler et comprendre le français.



Dans votre entreprise



OBJECTIFS

- **Acquérir des connaissances en sécurité électrique**
- Adapter les connaissances acquises aux travaux d'ordre non électrique afin de pouvoir rentrer dans un local ou une zone électrique en toute sécurité et appliquer les règles de précaution nécessaires.

PROGRAMME DE COMPÉTENCES

THÉORIQUE

- Appréhender les grandeurs électriques, les différents domaines de tensions et comprendre les effets du courant électrique sur le corps humain
- Être capable de différencier les zones d'environnement et leurs limites
- Connaître les prescriptions associées aux zones de travail, repérer les risques et les analyser pour établir des règles de prévention

PRATIQUE

- Reconnaître sa zone de travail et ses limites
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- S'initier aux changements d'une prise, d'un interrupteur ou d'une ampoule à l'identique

Formation en intra entreprise uniquement :

- Un entretien sera nécessaire afin de déterminer les besoins en habilitation électrique des apprenants.

Équipe pédagogique et approche :

- Formateur Habilité à jour de ses compétences.
- Exposés participatifs, exercices ludopédagogiques, études de cas, exercices pratiques

Moyens pédagogiques :

- Fournis : Vidéoprojecteur, Module électrique d'apprentissage. Support de formation remis à chaque participant. **A prévoir :** Salle de cours avec mur ou tableau blanc et prises 230V.

Appairage pédagogique



Mise en situation sur module pédagogique

Conditions d'évaluation :

- Évaluation des acquis, faite au cours de la formation lors des modules participatifs
- Attestation de formation, remise en fin de formation à chaque participant.